

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux Mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Mai 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 26 – **REPRESENTES** : 3

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. GUIET Stéphane (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Jean-Luc PLUMELET et Thierry PLANTARD.

OBJET :	<i>Désignation de correspondants ou référents Défense, Sécurité routière et « Tempête ».</i>
----------------	--

N° 2014 / 05 / 15

Dans le cadre des relations ou des partenariats que la Commune noue avec l'État et ses services, il est utile de désigner des correspondants ou des référents au sein des membres du Conseil Municipal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne :

- Monsieur Jean-Michel BUF comme titulaire et Monsieur Cédric MORMANN comme suppléant, en tant que correspondants Défense,*
- Monsieur Jean-François RICARD comme titulaire et Monsieur Philippe CAILLON comme suppléant, en tant que référents sécurité routière,*
- Monsieur Philippe CAILLON comme titulaire et Monsieur Jean-François RICARD comme suppléant, en tant que référents « tempête ».*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 Mai 2014,
Le Maire,

